MENU

RDV sur

 \mathcal{Q}

LaPlace

Regis

Accueil / High Tech / Numérique

ENTRETIEN. L'Europe imposera ses règles aux géants du numérique, affirme Thierry Breton

Pour Thierry Breton, commissaire européen au Marché intérieur en charge également du numérique et de la défense, la suppression du compte twitter de Donald Trump marque un tournant. Et renforce l'effort de régulation des Européens.



L'ancien ministre de l'Économie et des Finances Thierry Breton est commissaire européen chargé de la politique industrielle, du marché intérieur, du numérique, de la défense et de l'espace. | DANIEL FOURAY, OUEST-FRANCE

Ouest-France Recueilli par François-Xavier LEFRANC et Laurent MARCHAND.

Modifié le 16/01/2021 à 10h02

Quelle a été votre réaction lorsque Twitter a coupé le compte du président américain, la semaine dernière, après les violences du Capitole?

Ce qui s'est passé le 8 janvier est d'une importance historique. La décision unilatérale de Twitter d'interdire à Donald Trump de communiquer via sa plateforme acte que Twitter, et les autres plateformes qui ont pris la même décision, reconnaissent de facto leur responsabilité sur les contenus qu'elles diffusent. Jusqu'à présent, elles se considéraient comme des « hébergeurs passifs ». Leur absence de responsabilité sur les contenus était le dogme derrière lequel elles se protégeaient et sur lequel elles ont bâti leur puissance. Les réactions

16/01/2021 à 13:02 1 sur 8

aux violences de Washington constituent une avancée majeure vers la régulation de l'espace informationnel. Cette réforme est urgente. Elle a d'ailleurs été l'une de mes toutes premières préoccupations dès le début de mon mandat de commissaire européen.

Vous avez présenté en décembre un plan de régulation. Cela le renforce, d'une certaine manière?

Oui. Tout ceci intervient alors que l'Europe avait déjà décidé de mettre en place des règles très strictes. L'introduction du DSA (Digital Services Act) et du DMA (Digital Markets Act), en effet, imposera des contraintes qui, si elles ne sont pas respectées, donneraient lieu à des pénalités conséquentes et pourraient même aller jusqu'au démantèlement des plateformes opérant dans l'espace européen.

Selon quels principes?

Selon un principe fort : tout ce qui est autorisé dans l'espace physique doit l'être dans l'espace numérique, mais tout ce qui est interdit dans l'espace physique doit également l'être dans l'espace numérique. En l'occurrence, nous reproduisons ce qui a été fait lors de la crise de 2008 avec la régulation des banques systémiques dont l'effondrement pouvait avoir des conséquences majeures sur nos économies. Les événements du Capitole ont révélé les risques très graves d'atteinte à l'ordre public et à la démocratie. L'Europe avait anticipé ces risques. Elle est le premier continent à agir. Les plateformes numériques auront à se préoccuper de leur impact sur le fonctionnement de l démocratie, sur les valeurs qui sont les nôtres, sur l'économie, sur nos règles de concurrence, etc. L'Union européenne rappelle donc que c'est aux plateformes de s'adapter à nous, et non l'inverse.

La démocratie est menacée selon vous ?

Les événements du Capitole ont mis en avant les risques très graves d'atteinte à l'ordre public, de mise en péril de la Démocratie. Il y a quand même eu cinq morts! Mais tout cela on le savait. L'Europe est donc en train d'agir. Les plateformes numériques doivent elles aussi se préoccuper de leur impact sur la Démocratie, sur les valeurs qui sont les nôtres, sur l'économie, sur nos règles de concurrence. L'Union européenne rappelle donc aux dirigeants de ces plateformes que c'est à eux de s'adapter à nous, et pas l'inverse.

Elles vont le faire?

J'ai été moi-même dirigeant de grandes entreprises technologiques. Professeur à Harvard, j'ai eu comme élèves certains des patrons actuels du numérique. Je les connais et réciproquement. L'idée n'est évidemment pas de décourager l'innovation. Mais les acteurs du numérique doivent comprendre qu'il est indispensable qu'un régulateur défende l'intérêt général. Et c'est bien ce que fait l'Europe après avoir, je le précise, procédé à une très large concertation auprès de 3000 interlocuteurs à travers le monde.

2 sur 8 16/01/2021 à 13:02

Les plateformes sous surveillance

Le projet de règlement que vous avez présenté porte à la fois sur les services et sur le marché du numérique...

Le Digital Services Act imposera aux plateformes des obligations de moyens et de résultats. Si une infraction est commise sur un réseau social, l'opérateur doit être en mesure d'y remédier. À titre d'exemple, en cas de messages de soutien au terrorisme, les plateformes disposeront d'une heure pour intervenir. Nous vérifierons que c'est le cas. Des audits seront réalisés plusieurs fois par an. Nous irons jusqu'à auditer les algorithmes eux-mêmes. Chaque plateforme devra par ailleurs avoir un représentant légal pour l'Union européenne. Il y aura enfin un régulateur dans chacun des pays de l'Union et nous les réunirons dans le cadre d'un collège mobilisable en permanence.

Avec quelles sanctions?

Les pénalités financières pourront aller jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires mondial.

Et le second volet, sur le marché?

Dans le cadre du DMA (Digital Markets Act) nous mettrons en place des règles garantissant un fonctionnement équitable du marché numérique. Il s'agit là encore de veiller à la bonne organisation de l'espace informationnel. On ne fait cela contre aucun acteur en particulier, américain, chinois ou autre. La libre concurrence et la compétition demeurent essentielles. Nous ne sommes pas là pour entraver les opérateurs mais pour réguler l'espace européen, au nom de l'intérêt général.

Il y avait jusqu'ici un vide législatif?

La précédente législation européenne datait de 2000. Il y a vingt ans, la plupart des grands acteurs actuels n'existaient pas. Dans vingt ans, d'autres se seront imposés. La question du démantèlement de certains acteurs est posée très clairement aux États-Unis, comme ce fut le cas par le passé dans le domaine du pétrole ou des télécoms pour cause de position dominante. Là n'est pas notre objectif. Ce que nous faisons, c'est, je le répète, définir un code de conduite et des règles pour corriger les effets pervers ou d'éventuelles situations de monopole. Des comportements illégaux, ou de prédation, seront interdits. Tous les acteurs systémiques seront, d'une façon ou d'une autre, concernés.

« Nous avons notre agenda, sans naïveté »

Mais jusqu'ici les géants du web ont profité d'une brèche juridique pour monter en puissance. Il n'est pas trop tard?

16/01/2021 à 13:02 3 sur 8

Notre approche a changé. Au lieu d'intervenir « ex post », c'est-à-dire une fois qu'une situation est avérée, nous voulons opérer « ex ante ». En disant aux acteurs économiques : vous souhaitez opérer sur notre marché unique ? Et bien voilà les règles auxquelles vous allez devoir vous conformer.

Que peut-on faire face à la puissance d'un opérateur comme Google ?

Les règles les plus contraignantes s'appliqueront aux plateformes systémiques, les « gatekeepers » (contrôleurs d'accès, ndlr) sous forme de règles très strictes, par exemple sur l'utilisation indue de données. Trois critères ont été retenus. Leur chiffre d'affaire s'il est supérieur à 6 milliards et demi d'euros sur le marché européen, un nombre de 45 millions minimum d'utilisateurs et une valeur de marché dans la première moitié des valeurs de l'eurostoxx 50. A grande entreprise, grande responsabilité. Les amendes prévues dans le cadre du DMA peuvent aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires, jusqu'à des interdictions temporaires ou définitives d'opérer. Voire un démantèlement sur le territoire européen.

Qu'attendez-vous de la nouvelle administration américaine sur ce sujet de la régulation ?

Les États-Unis sont un partenaire commercial important, et aussi notre allié, à la différence de la Chine considérée par l'UE comme un rival systémique. Nous discuterons donc de ce sujet avec nos alliés américains.

Ils vont continuer à défendre leurs propres acteurs...

Oui, sans doute. Mais nous sommes tout aussi conscients que pour l'avenir, il faut que le continent soit de plus en plus autonome, souverain comme le disent le président français et la chancelière allemande. C'est-à-dire « libres » de choisir notre propre destin. Au XXIè siècle, la confrontation a toutes chances de s'accroître entre la Chine et les États-Unis. Cela avait commencé avant l'élection de Trump, et cela ne s'arrêtera pas demain. Le continent européen ne sera pas le champ clos de cette confrontation. Nous devrons être de plus en plus autonomes. Sans naïveté. C'est la raison pour laquelle nous nous renforçons notamment dans les technologies clef comme les semi-conducteurs.

Ce sera plus facile avec Biden qu'avec Trump?

J'entretenais de bonnes relations avec mes interlocuteurs à Washington. Il est vrai que les choses ont pu être, disons, un peu chaotique au niveau politique. Nous connaissons bien la plupart des membres de l'équipe de Joe Biden. Nous savons que l'Amérique continuera à défendre ses intérêts. Mais nous pouvons aussi rencontrer des points de convergence par exemple sur la question des géants du numérique, où la nécessité de régulation se fait jour aussi du côté américain.

4 sur 8 16/01/2021 à 13:02

« L'Europe est encore le premier continent industriel »

Mais il n'y a pas d'acteur européen?

C'est faux. Dans la révolution qui se prépare, je veux parler de la révolution des données industrielles, la plupart des choses vont se passer en Europe. Pourquoi ? Parce que l'Europe est encore le premier continent industriel au monde, et que c'est celui qui va générer le plus de données industrielles. Songez que dans les quatre ans qui viennent, on va multiplier par quatre le nombre de données produites sur la planète! C'est considérable. Voilà pourquoi l'Europe met en place une politique industrielle dédiée et qu'elle a d'ores et déjà lancé une alliance européenne de clouds pour données industrielles. Cette stratégie d'autonomie justifie par ailleurs le déploiement d'infrastructures spatiales très importantes.

Les grands sont chinois ou américains tout de même...

J'entends certains dire, l'Europe n'a pas de GAFA donc elle est out. Non! L'Europe a de très grands acteurs, d'extraordinaires centres de recherche. L'Europe est en train de prendre la révolution des données avant tout le monde. C'est pour cela du reste qu'on intéresse tant et les Chinois et les Américains. Ils savent que c'est ici que va se situer le champ de bataille de la nouvelle génération des plateformes. Il se trouve que c'était mon métier avant, donc je connais assez bien l'enjeu considérable que cela représente.

« L'Europe est la deuxième puissance spatiale au monde »

En quoi la question spatiale est-elle un enjeu européen ?

Avec 14,9 milliards d'euros, l'Union européenne s'est dotée du plus grand budget qu'elle ait jamais connu en matière spatiale. Je rappelle que l'Europe est la deuxième puissance spatiale au monde. Qu'elle dispose de compétences et de savoir-faire uniques aussi bien sur les lanceurs, les satellites, les scientifiques, la connaissance des exoplanètes, les sondes chargées d'explorer et de mieux comprendre le système solaire, les comètes...

L'Europe peut-elle jouer à armes égales avec les Américains et les Chinois ?

Elle dispose d'un vrai savoir-faire qui lui permet d'avoir une véritable autonomie dans l'espace. C'est là un sujet clef. Nous avons en Europe le meilleur système de géolocalisation au monde. On parle le plus souvent du GPS, qui est un système américain, mais celui qu'on utilise véritablement, c'est Galileo, européen et beaucoup plus performant. C'est un élément de souveraineté essentiel, notamment pour les applications militaires. On a en outre, avec Copernicus, un système de surveillance de la terre très performant.

Vous parlez de Galileo, quelles sont les prochaines frontières ?

16/01/2021 à 13:02 5 sur 8

Avec les programmes actuellement lancés, nous passerons d'un système de précision à 20 cm près, à un système à 5 cm. Le plus performant au monde, je le redis. Et c'est déterminant dans la perspective de l'avènement du véhicule connecté et de toutes les innovations en devenir.

Vous avez annoncé cette semaine votre volonté d'accélérer la politique des lanceurs...

Il y a trois dimensions à la politique spatiale européenne, dont la Commission a la charge. *Primo*, on va accélérer notre programme lanceur, car il n'est pas de politique spatiale sans un accès autonome à l'espace. On a la chance d'avoir de grandes compétences en Europe, c'est une force. Il faut les unir. J'ai annoncé qu'on allait créer une alliance dans le domaine des lanceurs, pour créer une synergie comme on l'a proposé sur les batteries et l'hydrogène par exemple. Il faut fédérer les énergies.

Ensuite?

Secundo, on va accélérer le déploiement de la deuxième génération de Galileo et d'un système de gestion du trafic spatial. Enfin, nous allons considérablement renforcer notre programme de connectivité *via* des constellations de satellites en orbite basse. La pandémie rappelle combien il est nécessaire que le monde puisse avoir accès aux réseaux de communication numérique. On a par ailleurs constaté la vulnérabilité face aux attaques cyber. Imaginez simplement que pour des raisons diverses notre réseau internet soit tombé durant la pandémie, c'est l'ensemble de l'activité économique qui se serait alors arrêtée. C'est pourquoi nous accentuons également nos recherches en matière de technologie quantique, pour renforcer la protection de nos systèmes de télécommunications. J'ajoute que la Commission s'appuie par ailleurs sur l'ESA (l'Agence européenne de l'espace), de même que sur les agences nationales telles que le CNES, sur les industriels, sur les universitaires, etc.

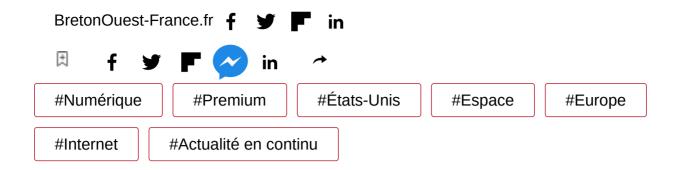
Que dites-vous à nos lecteursqui habitent dans des zonesblanches?

Que notre ambition dans le spatial a justement vocation à les éliminer aussi vite que possible. Je voudrais aussi leur dire que nous sommes un continent de scientifiques. La plupart des innovations dont on parle aujourd'hui sont nées en Europe. La physique quantique, les semi-conducteurs, les plus grands laboratoires d'accélérateurs de particules ont écrit les grandes avancées du XX^e siècle. Et l'Europe, qui s'apprête à se doter des premiers détecteurs à ondes gravitationnelles qui seront mis en orbite, est bien le continent de la science.

Partager cet article X L'ancien ministre de l'Économie et des Finances Thierry Breton est commissaire européen chargé de la politique industrielle, du marché intérieur, du numérique, de la défense et de l'espace.

ENTRETIEN. L'Europe imposera ses règles aux géants du numérique, affirme Thierry

6 sur 8 16/01/2021 à 13:02



Services Ouest-France Découvrez nos Newsletters Les applis mobiles Mon abonnement **Bons Plans** LaPlace Obsèques / Dans nos cœurs



SITES D'ACTUALITÉ SITES DU GROUPE **SERVICES SHOPPING**



Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement

7 sur 8 16/01/2021 à 13:02 Mentions légales | Données personnelles | Cookies | Qui sommes-nous ? | Tarifs de références | Charte utilisateur | Plan du site | Plan des élections | © Ouest-France

ACPM OJD Logo Digital Ad Trust

8 sur 8 16/01/2021 à 13:02